



Le Saint-Vincent

NUMÉRO 41 - MARS 2026

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X PRIEURÉ DE VERSAILLES - VILLEPREUX - RAMBOUILLET

Le salut des âmes

Notre-Dame, à Fatima, nous a manifesté son désir du salut des âmes. Elle demande aux enfants : « Priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs. » Et elle insiste sur la responsabilité de chacun : « Rappelez-vous que beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'il n'y a personne qui prie et fasse des sacrifices pour elles. » Au contraire, continue Notre-Dame : « Si l'on fait ce que je vous dirai, beaucoup d'âmes seront sauvées. »

Nous sommes donc invités à nous soucier, et plus que cela, à nous dévouer entièrement et à nous offrir pour le salut des âmes. Le chrétien ne peut rechercher uniquement son propre salut éternel. Il doit vouloir de toute son âme, rechercher de toutes ses forces, le salut du monde. Saint Dominique disait souvent dans sa prière « Seigneur, ayez pitié de ce peuple : que vont devenir les pauvres pécheurs ? »

Pourtant c'est le Christ qui sauve, par l'Église, et qui nous sauve. Ce



La vision d'Innocent III : Saint Dominique soutenant l'Église

n'est pas nous qui sauvons l'Église. Ne serait-ce pas manquer à l'humilité de penser qu'on peut sauver l'Église et le monde ?

Pourtant le pape Innocent III a eu cette célèbre vision de saint Dominique soutenant l'Église en train de s'écrouler. Cette vision, et sa popu-

larité dans la chrétienté, manifeste la vérité et l'importance de cette doctrine de la participation au salut. Si saint Dominique est un sauveur de l'Église, ce n'est pas parce qu'il a un charisme particulier qui le rend différent des autres hommes, c'est parce qu'il est saint. C'est l'union au Christ par la chari-

SOMMAIRE

- Mot du prieur
- Denier du culte
- Des évêques pour assurer la vie chrétienne
- Le défaut dominant
- Le combat spirituel réformé

p. 1
p. 2
p. 3
p. 5
p. 7



- Saint Vincent, apôtre des futurs évêques
- Horaires de la semaine sainte
- *Ce mal qui nous tient tête*
- Les vitraux de la chapelle d'axe
- Carnet paroissial
- Chronique
- Calendrier trimestriel

p. 9
p. 10
p. 11
p. 12
p. 13
p. 14
p. 16

té qui fait de Dominique un autre sauveur ou pour reprendre la formule de sœur Élisabeth de la Trinité, qui fait de Dominique « une humanité de surcroît » pour le Christ.

Nous devons donc être sauveurs nous aussi. La mission de sauver les âmes n'est pas réservée à quelques personnes choisies pendant que les autres ne devraient s'occuper que d'elles-mêmes. Et le moyen de sauver les âmes n'est autre que la sainteté, l'union à Notre-Seigneur et à son sacrifice. Cette vie d'union et de charité inspirera à chacun les moyens propres à toucher les âmes. Aux uns, il est donné de partir prêcher l'Évangile en Papouasie, aux autres de prier dans un Carmel. Aux uns, il est donné de faire de grandes choses, de prendre des décisions qui engagent visiblement la vie de l'Église, aux autres il est donné de soutenir les premiers dans la discrétion et la prière. « Mais celui qui agit en tout cela, dit saint Paul,



c'est l'unique et même Esprit : il distribue ses dons, comme il le veut, à chacun en particulier. »

Le temps du carême nous invite à nous offrir en sacrifice dans cet esprit de Rédemption, non seulement pour nous mais pour toute l'Église.

Offrons tout spécialement ce carême pour les sacres du 1^{er} juillet. Demandons que nos évêques, et

nos prêtres, soient aussi, comme saint Dominique, des sauveurs de l'Église par leur sainteté. La Fraternité Saint-Pie X n'a en effet pas d'autre but que le salut des âmes par la sainteté des prêtres.

Abbé Louis Hanappier

LE DENIER DU CULTE

L'aumône et le carême

Le carême est l'occasion de donner le Denier du culte comme une œuvre de miséricorde. « Le jeûne, la prière et l'aumône sont les trois remèdes du péché » dit Saint Augustin.

Qu'est-ce que le denier du culte ou denier de l'Eglise ?

Le Denier du culte est la participation des fidèles à la vie de l'Eglise. C'est donc une aumône mais aussi une œuvre de justice, comme un impôt, mais dont le prix est laissé à la libre appréciation de chacun. On s'accorde cependant à donner comme indication environ 1% à 2% de son revenu annuel.

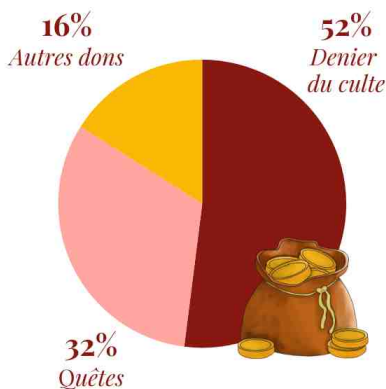
Pourquoi le denier en plus de la quête ?

Parce que la quête ne suffit pas ! Par ailleurs ce n'est pas le même but. La quête est premièrement destinée à la chapelle et aux dépenses liées à la liturgie. La quête est aussi bien plus ancienne et a une portée symbolique. A l'offertoire de la messe, elle est une façon de s'associer à l'offrande du sacrifice. Le Denier de l'Eglise en revanche est destiné au prieuré, pour lui permettre de faire vivre ses membres, 8 prêtres et 1 frère, entretien, charges sociales, assurances, nourriture, chauffage, électricité, etc.

Avec l'acquisition du prieuré de Villepreux et tous les travaux nécessaires (sacristie de Villepreux, toitures et fissures de Versailles) notre prieuré peine à vivre. Rappelons par ailleurs que le Denier est considéré comme un don bénéficiant des dispositifs de réduction fiscale habituels. 100 euros ne coûtent finalement que 34 euros.

Enfin si le carême est le temps privilégié de l'aumône, le Denier du culte peut être fait à n'importe quel moment de l'année et peut aussi se réaliser régulièrement tout au long de l'année, par exemple par un prélèvement automatique mensuel ou hebdomadaire, voire quotidien.

Revenus du Prieuré



PAR CHÈQUE

A l'ordre de FSSPX
Prieuré Saint-Vincent de Paul



PAR VIREMENT BANCAIRE

Ponctuellement ou
régulièrement
IBAN : FR 80 3000 2083 2800
0006 0027 U37



EN LIGNE

par carte bancaire à l'adresse
laportelatine.org/lieux/villepreux
Ou en scannant le QR Code ci-dessous



Merci de votre générosité !

Des évêques pour assurer la vie chrétienne, par l'abbé Nicolas Cadiet

Le droit des fidèles aux biens spirituels

Le code de droit canonique promulgué en 1983 affirme à propos des droits et devoirs des fidèles de l'Église qu'ils « ont le droit de recevoir de la part des Pasteurs sacrés l'aide provenant des biens spirituels de l'Église, surtout de la parole de Dieu et des sacrements » (213¹).

Ce droit vient des exigences de la vie chrétienne, qui comporte :

- le culte divin (« adorer Dieu en esprit et en vérité », Jn 4, 23), en particulier par le culte public qu'est la liturgie,
- le combat spirituel pour vaincre le péché en soi-même,
- les obligations du devoir d'état (familial – en particulier éducatif – civil, professionnel),
- et le zèle de la charité par l'exercice des œuvres de miséricorde et le souci d'imprégner la société d'esprit chrétien selon ses possibilités.

La vie du fidèle catholique se déroule normalement dans le cadre disciplinaire posé par la hiérarchie légitime ; mais ses exigences sont telles que le droit ecclésiastique prévoit lui-même des cas de suppléance de juridiction pour des cas particuliers prévisibles². Pour tous les cas imprévisibles, le Code de Droit Canonique se contente de rappeler, et c'est à dessein son dernier mot, que « le salut des âmes est la loi suprême dans l'Église³ ».

Les devoirs corrélatifs du clergé

Le clergé a donc le devoir d'assurer pour les fidèles l'enseignement de la doctrine catholique intégrale, sans erreur et sans ambiguïté, au sujet des mystères de la foi et en ce qui concerne la morale chrétienne, surtout dans les domaines minés par les erreurs contemporaines. Cet enseignement comporte aussi la préparation correcte à la réception des sacrements.



Le clergé doit en outre assurer les cérémonies liturgiques (« le culte intégral du Corps mystique de Jésus-Christ⁴ ») de telle manière que le culte divin soit célébré d'une manière digne et non pas vulgaire, choquante ou malédifiante, qui scandaliserait les fidèles. En outre, comme le rappelle le célèbre adage *lex orandi, lex credendi*⁵, la prière de l'Église exprime la foi, et doit de ce fait l'exprimer de manière vraie, au lieu d'entretenir par timidité des ambiguïtés sur les sujets controversés. Enfin, la liturgie doit aussi être efficace : la prière, par laquelle l'Église demande de la bonté divine les grâces nécessaires au peuple chrétien, doit être formulée pour être exaucée⁶ ; les sacrements et sacramentaux – parmi lesquels les exorcismes – doivent être célébrés en respectant soigneusement leurs conditions de validité.

Cette œuvre du clergé à laquelle les fidèles ont droit requiert un ministère épiscopal : deux sacrements sont réservés à l'évêque (confirmation et ordination), ainsi que de multiples sacramentaux, parmi lesquels la consécration des huiles nécessaires aux sacrements.

L'état actuel de la vie paroissiale

Il faut malheureusement constater que selon tous ces aspects la vie de

l'Église est frappée d'une grave crise, quoi qu'il en soit du zèle sincère de nombreux clercs pour exercer leur ministère le mieux possible.

La prédication est bien souvent édulcorée pour ne pas contredire l'esprit du temps, de sorte que, au lieu de rappeler les fins dernières, le combat spirituel etc. elle adopte facilement les slogans contemporains (écologie, migrants, etc.), ou tait délibérément des points de doctrine comme le caractère immoral de la contraception. On accorde une large audience à ceux qui piétinent les enseignements définitifs de l'Église⁷, tout en brimant ceux qui s'obstinent à prêcher intégralement la doctrine et la morale. Les événements organisés dans le cadre de l'engagement œcuménique ou du dialogue interreligieux laissent entendre qu'il n'est pas nécessaire d'embrasser la foi catholique (*in re* voire seulement *in voto*⁸) pour être sauvé. Il ne reste d'ailleurs plus grand-chose de la notion de salut puisque la justice divine et les fins dernières n'ont plus droit de cité dans la prédication courante.

Quant à la liturgie, elle fait bien souvent l'objet d'abus à corriger, et cela de l'aveu même du pape François⁹. Indépendamment de la manière dont elle est effectivement célébrée, les études accumulées depuis la promulgation du Missel de Paul VI ont montré que l'intention de ses auteurs était de dissimuler les divergences doctrinales avec le protestantisme¹⁰. De multiples prières ont été supprimées ou édulcorées¹¹, ainsi que les exorcismes du baptême. On signale même des cas où le personnel d'une paroisse organise le vice de forme dans la préparation du mariage pour faciliter la déclaration de nullité en cas de crise du couple : autrement dit, on travaille délibérément à l'invalidité du sacrement.

Il faut bien constater qu'on ne peut pas a priori exiger des familles catholiques du monde entier qu'elles

fassent confiance à leur paroisse pour recevoir l'enseignement convenable pour mener leur vie chrétienne et participer à une liturgie digne.

Les centres de messe traditionnelle

Sans doute, on objectera les multiples possibilités ouvertes pour assister à la messe dans le rite tridentin, les timides indults des années 1980, puis les ouvertures accordées par Rome sous la surveillance de la Commission *Ecclesia Dei* à partir de 1988, et le *Motu Proprio Summorum Pontificum* de 2007. Seulement le *Motu Proprio* de 2007 a été abrogé en 2021, ce qui a donné l'occasion de mesurer quelle hostilité et quel mépris les fidèles attachés à la liturgie traditionnelle doivent essayer. Ces événements ont surtout fait oublier que ces concessions étaient bien souvent drastiquement limitées. On ne peut pas dire qu'on tient compte des besoins des fidèles lorsqu'on n'autorise parcimonieusement qu'une messe dominicale, pas toujours hebdomadaire, à l'exclusion du catéchisme et des autres sacrements, tout en ajoutant la recommandation de veiller à ce que la communauté des fidèles concernés ne croisse pas.

Les conditions pour profiter de ces ouvertures sont d'ailleurs ambiguës : dès les années 1980, Jean Madiran avait souligné la position contradictoire dans laquelle les ouvertures romaines mettaient ceux qui souhaitaient en profiter : « Les seuls admis à demander l'autorisation sont ceux qui n'ont aucun motif de le faire : en tout cas aucun motif religieux¹². »

Il en est résulté ce discours peu convaincant selon lequel l'attachement à l'ancienne liturgie est un « charisme », une « sensibilité », ce qui fait de ce choix une sorte de caprice toléré pour une certaine frange des fidèles. Attitude qui serait d'ailleurs inadmissible si la réforme de la liturgie avait été menée de manière saine.

À ces conditions, on pourra certes trouver ici et là des chapelles où une vie de paroisse existe en effet, mais en général en marge de la vie du diocèse et sans vraie intention de correspondre à l'intention exprimée par Benoît XVI d'un « enrichissement mutuel » des communautés et des rites. Cela finit par justifier le reproche de déloyauté évoqué dans la lettre du pape François expliquant *Traditionis Custodes*¹³.

Sans doute, on pouvait se réjouir de la possibilité, même limitée, offerte à toute l'Église de profiter de la liturgie traditionnelle¹⁴. Mais les événements ont montré que les intentions romaines n'étaient en aucune manière de revenir sur le Concile et sur les principes mêmes des réformes post-conciliaires, et en définitive ces ouvertures ne font pas droit aux besoins légitimes des fidèles. Il est donc normal que ceux qui en ont la possibilité y remédient.

Conclusion

La Fraternité Saint-Pie X est bien consciente du caractère hors norme de son mode de fonctionnement et de son apostolat. Mais elle continue ainsi, pour assurer aux fidèles qui le souhaitent, le cadre stable de vie chrétienne intégrale auquel ils ont droit, et sur lequel ils ne peuvent malheureusement pas, *a priori*, compter dans leurs paroisses. Cet apostolat requiert un ministère épiscopal, et c'est la raison pour laquelle elle se permet d'y pourvoir. Elle le fait dans la même intention que Mgr Lefebvre, qui avait écrit aux candidats à l'épiscopat :

« Je vous conférerai cette grâce, confiant que, sans tarder, le Siège de Pierre sera occupé par un successeur de Pierre parfaitement catholique en les mains duquel vous pourrez déposer la grâce de votre épiscopat pour qu'il la confirme¹⁵. »

1 Le Code de 1983 reprend en cela le canon 682 du Code de 1917, qui exprime non une disposition de droit positif, mais une exigence essentielle de l'Église.

2 Par exemple pour la confession l'absolution en péril de mort, le cas d'erreur commune et la levée de censure dans le cas urgent ; pour le mariage, la forme canonique extraordinaire.

3 CIC 1983 c.1752.

4 Pie XII, encyclique *Mediator Dei*, 20 novembre 1947.

5 Textuellement : « *ut legem credendi lex statuat supplicandi* », *Indiculus*, composé par saint Prosper d'Aquitaine vers 440, c.8. Denzinger-Hünemann, *Symboles et définitions de la foi catholique*, Cerf, 1996, n°246.

6 Qu'on songe à la réponse de Notre Dame à sainte Catherine Labouré au sujet des rayons manquants sur l'image de la médaille miraculeuse : « Ce sont les grâces qu'on ne me demande pas. »

7 À cet égard, le Chemin Synodal allemand est une caricature.

8 *In re* signifie la conversion effective qui se traduit par le baptême ou l'abjuration des erreurs des acatholiques. *In voto* fait référence à la disposition des personnes qui cherchent réellement le vrai Dieu mais n'ont pas, de fait, les moyens de connaître la vraie religion. Cf. Pie XII, Encyclique *Mystici Corporis*, 29 juin 1943, DS 3821.

9 Lettre expliquant le *Motu Proprio Traditionis Custodes*, Lettre apostolique *Desiderio desideravi*, 29 juin 2022, n°54.

10 Cf. Abbé Grégoire Célier, *La dimension œcuménique de la réforme liturgique*, Fidéliter, 1987.

11 Prières exprimant la propitiation, demandant la conversion des pécheurs et des acatholiques, implorant le pardon des péchés, demandant d'apprendre à mépriser les biens terrestres et désirer ceux du ciel, et tout simplement les prières de la liturgie des défunts pour demander la délivrance des peines du Purgatoire.

12 Jean Madiran, « La Messe revient », *Itinéraires* 288, décembre 1984, p.39.

13 <https://eglise.catholique.fr/vatican/motu-proprio/517386-motu-proprio-traditionis-custodes-la-lettre-explicative-du-pape-francois-aux-eveques/>

14 Il n'est d'ailleurs pas interdit de remarquer que Benoît XVI n'aurait sans doute pas pris cette décision si elle n'avait pas été demandée par la Fraternité Saint-Pie X, forte de ses évêques et de son développement, comme préalable pour les discussions doctrinales qui ont eu lieu deux ans plus tard.

15 Lettre aux futurs évêques, 29 août 1987.

Le défaut dominant, par l'abbé Grégoire Molin

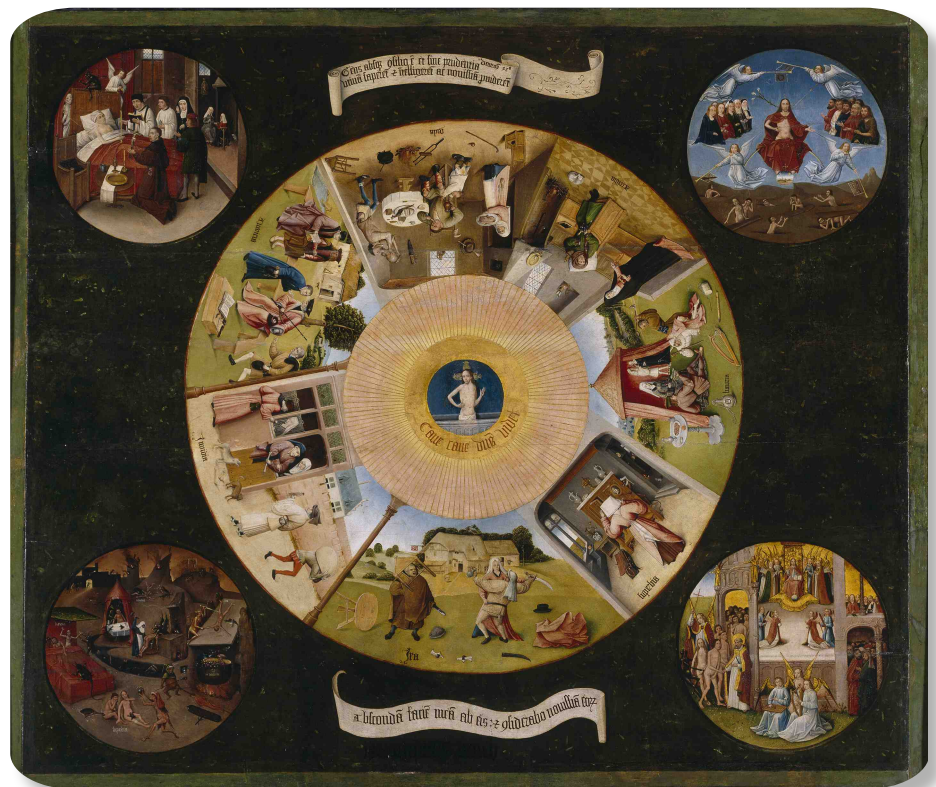
Le cardinal Mercier, dans son excellent opuscule *De la mortification chrétienne*¹, nous présente de nombreux exemples de mortification pour faire un saint carême, et donne ce juste conseil que nous nous proposons d'approfondir : « Cherchez à connaître votre défaut dominant et, dès que vous l'aurez connu, poursuivez-le jusque dans ses derniers retranchements. » Bien sûr, notre vie spirituelle ne se résume pas à la connaissance et à la lutte contre notre défaut dominant, mais cela constitue une aide précieuse car « la connaissance de soi est au fondement de la vie spirituelle et nul ne serait capable de véritables progrès intérieurs s'il n'avait auparavant pénétré les profondes intimités de son être². »

Qu'est-ce que le défaut dominant ?

Notre défaut dominant est celui qui est à la racine de tous les autres, à la racine de ces fautes que nous commettons souvent, que nous accusons à chaque confession.

Dans un célèbre ouvrage de spiritualité, le Père Garrigou Lagrange explique³ que le défaut dominant est celui qui, en nous, tend à prévaloir sur les autres et, par là, sur notre manière de sentir, de juger, de sympathiser, de vouloir et d'agir. Ce défaut est en relation directe avec notre tempérament, qui lui-même dépend de l'émotion (la passion) qui se réveille le plus dans notre quotidien. En effet, parmi les onze passions (ou émotions), il y en a une (parfois deux) qui est en nous plus présente que les autres : on est enclin à une colère fréquente, ou à un découragement régulier ; on est habituellement sujet à la joie, ou au contraire à la tristesse ; on se sent poussé souvent par le désir, ou à l'inverse la crainte nous met souvent dans l'inquiétude.

Ainsi de même qu'elle nous donnera une idée de notre qualité maî-



Les sept péchés capitaux

tresse, la connaissance de notre passion dominante nous donnera de grandes indications sur notre défaut dominant, fruit d'une défaillance dans la maîtrise de cette passion principale.

Par exemple, telle personne est naturellement portée à la douceur, mais par suite de son défaut dominant qui est la mollesse, sa douceur dégénère en faiblesse et en excessive indulgence. Un autre, au contraire, est naturellement fort mais son tempérament irascible va faire basculer sa force en violence déraisonnable.

Comme le ver rongeur dans un beau fruit, ou comme une fissure dans un édifice, le défaut dominant peut compromettre toute notre vie chrétienne, et même jusqu'à notre salut si on néglige complètement de s'en corriger. C'est ainsi l'amour non combattu des richesses qui a mené Judas à sa perte.

Comme le précise le P. Garrigou-Lagrange, il est d'autant plus dan-

gereux qu'il vient souvent compromettre notre qualité principale, qui devrait se développer et être surélevée par la grâce.

Il importe donc de le connaître pour prendre des résolutions justes et précises, le combattre efficacement et ainsi écarter les obstacles à l'action du Saint-Esprit en notre âme.

Comment le connaître ?

L'examen de conscience

Pour identifier son défaut dominant, il est très utile de bien faire son examen de conscience du soir. En effet, il nous oblige à examiner nos actions, nos paroles, mais aussi nos pensées et omissions.

Et l'on peut, à cette occasion, se poser plusieurs questions :

- Qu'est-ce qui revient sans cesse dans mon examen de conscience, dans mes confessions ? Des chutes répétées montrent qu'il y a un dé-

faut profondément enraciné dans ma nature, quelle en est la raison ? Quel défaut peut en être la cause précisément ? La paresse corporelle, intellectuelle, spirituelle ? La jalousie ? La susceptibilité ? L'opiniâtreté ? L'ambition ? La vaine gloire ? La colère explosive, boudeuse ?...⁴

- À quoi tendent mes préoccupations les plus ordinaires ? Le matin au réveil, ou quand je suis seul : où vont spontanément mes pensées et mes désirs ?

- Pourquoi est-ce que je refuse de me corriger sur tel point ?

Les reproches de notre prochain

Au-delà de toutes ces questions, il importe aussi d'être vigilant aux jugements que le prochain peut porter sur nous ou aux reproches qu'il peut nous faire. Ils blessent notre orgueil, mais nous aident à nous connaître avec une exactitude sans faille. Ils sont un indicateur très juste de notre défaut dominant. Que disaient toujours de moi mes parents lorsqu'ils me corrigeaient ? Mes professeurs à l'école ? Mes amis ou même mes ennemis ?

Les tentations habituelles

On peut reconnaître aussi le défaut dominant aux tentations que l'ennemi suscite le plus souvent en nous, car il attaque de préférence le point faible. Au contraire, le Saint-Esprit, dans les moments de ferveur, nous demandera précisément des sacrifices sur ce point-là.

Comment le combattre ?

Prier

Le premier moyen de progrès spirituel est toujours la prière. C'est par elle que l'on obtient les grâces de sanctification. Demandez et vous recevrez ; demandons donc à Dieu qu'il nous aide à combattre notre défaut dominant. Nous pouvons aussi nous tourner vers les saints qui nous sont chers pour qu'ils intercèdent en notre faveur.

Examiner sa conscience

L'examen de conscience quotidien, disent les auteurs spirituels, est au cœur de ce combat. Il est en effet presque impossible d'éradiquer son défaut dominant sans prendre le temps d'examiner sa conscience

pour considérer les victoires et les défaites de chaque jour.

S'imposer une pénitence

Enfin, il convient de s'imposer une pénitence ou un sacrifice à chaque fois que nous échouons dans la résolution que nous nous sommes imposée pour lutter contre notre défaut dominant (un acte de contrition, une courte prière, une petite mortification, privation...). Nous avancerons très peu si nos chutes, même répétées, restent impunies. Au contraire, par ces pénitences, nous obtenons des grâces et plus de vigilance pour vaincre les tentations futures.

Profitons des grâces que nous offre le temps du Carême pour mener ce bon combat contre notre défaut dominant.

1 Vous le trouvez sur La Porte Latine en cherchant : Mortification chrétienne

2 Article de M. l'abbé Billecocq, *Un appauvrissement difficile*, La Porte Latine, 21 avril 2021.

3 *Les trois âges de la vie intérieure*, 1938.

4 Pour s'aider dans l'analyse de son défaut dominant, voir le chapitre : Trouver la bonne résolution, du Père de Saint-Paul SJ dans son livre *Here and Hereafter*, 1956.

Pèlerinage de Pentecôte

Les chapitres du prieuré :

- Chapitre Saint-Joseph (adultes)
- Chapitre étudiants et Jeunes-Pros
- Chapitre de l'Enfant-Jésus (enfants)
- Chapitres des unités du groupe scout
- Chapitre Ados (Responsable : frère Grégoire)

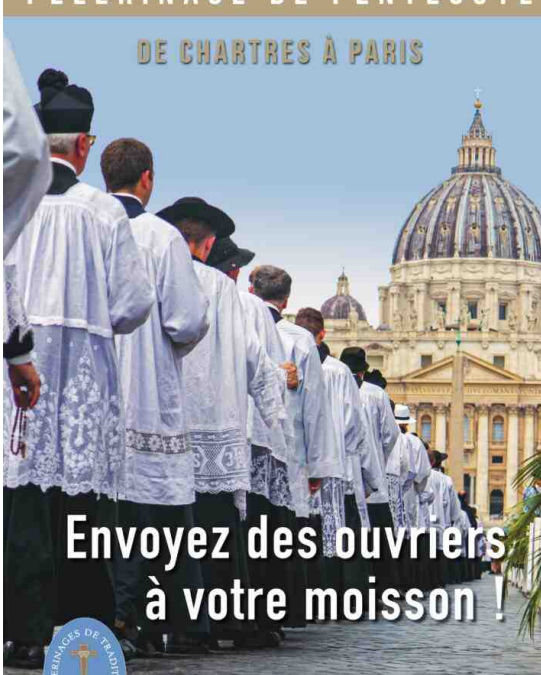
Inscriptions à partir du 29 mars

<https://www.pelerinagesdetradition.com/chartres/sinscrire-chartres/>

Tarifs préférentiels jusqu'au 20 avril 2026 inclus

PÈLERINAGE DE PENTECÔTE

DE CHARTRES À PARIS



Envoyez des ouvriers à votre moisson !

Pèlerinages de Tradition
01 55 43 15 60
www.pelerinagesdetradition.com

23 - 24 - 25 MAI

Le combat spirituel réformé, par l'abbé Nicolas Cadiet

Le temps du Carême nous remet devant les yeux le séjour de Notre Seigneur au désert, avec les tentations dont le démon l'assaille. Par là-même, il nous rappelle notre propre combat spirituel.

La prédication depuis le Concile a été largement aseptisée ; que reste-t-il aujourd'hui de l'enseignement sur la sanctification personnelle ?

La littérature est variée, et on peut trouver des exposés complets à côté de textes qu'on pourra qualifier de lacunaires. Pour donner une idée de ce que le progressisme « modéré » peut produire, nous nous proposons de résumer et commenter rapidement un texte publié par le père Philippe Maxer en 2011, dans le Bulletin de Liaison du Catéchuménat, et reproduit sur le site de la Conférence des Évêques de France¹.

Les principes du combat spirituel rénové

Le combat spirituel est présenté comme inhérent à la vie chrétienne qui suit les traces de Jésus. L'auteur présente les trois « lieux » de ce combat : le vieil homme, Dieu et les « puissances de mort ».

Quant au vieil homme, il désigne les travers dans nos relations, comme les « attitudes possessives », le manque de bienveillance, la susceptibilité. L'ascèse semble donc vouée à corriger essentiellement des mauvaises tendances à l'égard du prochain. Pas de mention de la lutte contre des défauts comme la paresse, la sensualité, l'intempérance, qui n'affectent pas les relations avec autrui.

Mais avec Dieu ? La relation à Dieu est réduite à celle avec le prochain ! La description du jugement dernier de Mt 25 (« Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait. ») est censée résumer nos rapports avec Dieu. Nous ne serons donc pas jugés sur « nos prières, sur nos dé-



La tentation du Christ

marches religieuses, si variées soient-elles », mais seulement sur les « gestes de solidarité », « moyen pour rencontrer le Seigneur ».

Enfin les « puissances de mort », qui correspondent à ce que l'Écriture appelle « Satan, Bélzeboul, le prince de ce monde, etc. », c'est ce qui divise ou détruit, qui se trouve dans le monde sans avoir été voulu par Dieu, les « structures de péché » dont parlait Jean-Paul II : l'opinion publique, la loi du profit par exemple. Ce sont là les « puissances et principautés » dont parle saint Paul... Exit le diable².

Ainsi, la seule préoccupation dans le combat spirituel, ce sont les relations à autrui. Comment les rectifier ? Selon les cas, « meilleure hygiène de vie : sommeil, alimenta-

tion... », problèmes psychiques comme des « blocages vis-à-vis de toute autorité », mais aussi (enfin !) des efforts moraux pour vivre plus conformément à l'Évangile.

Les armes pour y parvenir ? La vérité en premier lieu. Mais non pas la doctrine spirituelle, les grandes lignes de la théologie morale : « pour un chrétien, la vérité n'est pas une doctrine, mais une personne, Jésus-Christ ». La foi ? sans doute, mais elle est seulement une « attitude victorieuse face aux puissances du mal », qui « vit la certitude d'être sur un chemin de vie ». La Parole de Dieu ? C'est seulement la grâce du discernement.

Quelques oublis

Résumons-nous : sans doute est-il bon de rappeler l'importance de la

charité fraternelle, signe nécessaire de l'authentique amour de Dieu, sans doute est-il bon de rappeler que de nombreuses difficultés morales peuvent avoir des racines dans l'hygiène de vie et dans le psychisme. Mais il est invraisemblable d'escamoter l'ascèse personnelle, les actes de religion (Jésus n'a-t-il pas passé son temps au désert à prier ?), le diable qui nous tente, et le monde³ qui nous conduit au péché par la force d'entraînement que représente le cadre dans lequel nous vivons, et qui pousse de plus en plus impérieusement à la perversion.

La chair, le monde, le diable

La concupiscence est en nous le reste du péché originel, qui a fait perdre à Adam et à sa descendance la grâce sanctifiante mais aussi la droiture des facultés, ce que les médiévaux résumaient dans les « blessures » du péché originel : ignorance (confusion de l'esprit et difficulté à s'attacher à la vérité), faiblesse, concupiscence (désir déréglé de jouissance), malice de la volonté. Contre ces désordres, remplacer le jeûne par une « pratique plus intense de la prière et du partage », comme la Conférence des évêques de France le permet en 1986 comme application du nouveau Code de Droit Canonique (c.1251-1253), dénote une méconnaissance du vrai sens de l'ascèse⁴.

Mais les tentations que nous éprouvons ne s'expliquent pas seulement par ces désordres de l'âme. Lorsqu'elles semblent organisées, orientées par une stratégie subtile, c'est la marque qu'une intelligence perverse les organise pour nous faire chuter lentement mais efficacement. Saint Ignace de Loyola a relevé en son temps plusieurs tactiques du diable dans ses « règles du discernement des esprits⁵ » : la tentation de désespoir après une chute, le trouble et la tristesse devant toute velléité de sortir du péché mortel, les tentations sous apparence de bien, les « idées géniales » qui nous font prendre des décisions irrémédiables



L'opération bol de riz a été introduite dans les années 1960 pour financer des œuvres humanitaires.

avec précipitation et sans en parler à personne, etc. Tout cela ne s'explique pas seulement par la concupiscence qui est, elle, bien plus chaotique. La redoutable logique de ces tentations dénote une intelligence subtile. Ainsi, puisqu'une partie de nos tentations vient du diable, il faut recourir à des remèdes appropriés, à savoir ce qui chasse le démon : outre les sacrements et l'assistance à la messe, les sacramentaux (l'eau bénite par exemple), la prière à saint Michel, à notre ange gardien, à Notre-Dame « auguste reine des cieux, souveraine maîtresse des anges », selon la formule si efficace du Père Cestac.

Enfin, le monde comme force d'entraînement au péché ne peut être négligé. Le remède, c'est de vivre « dans le monde comme n'en étant pas » (I Cor 7, 31). Non pas vivre dans une bulle, car l'Église vit mêlée à Babylone et jouit de sa paix⁶, mais en gardant ses distances. Il est remarquable que la liturgie réformée de Paul VI ne comporte plus d'oraison qui demande de « mépriser les choses terrestres et d'aimer les choses célestes », parce qu'un des slogans du Concile était de reconnaître les valeurs propres de l'ordre temporel.

Comme en de multiples domaines, il ne sera pas suffisant de recourir à la prédication actuelle pour suivre et imiter Jésus-Christ⁷. Heureusement, la Tradition de l'Église, elle, a fait ses preuves.

1 <https://catechese.catholique.fr/outils/conference-contribution/1524-le-combat-spirituel/>

2 Un autre auteur reproduit sur le même site, sans escamoter les démons, décourage cependant de scruter la nature des anges. S'autorisant du théologien protestant Karl Barth, il explique ce que dit le Credo sur Dieu créateur des « choses visibles et invisibles » comme allusion à ce qui est « compréhensible et incompréhensible ». « L'angéologie, c'est une contemplation émerveillée de ce qui nous échappe. Si on commence à faire des définitions des anges comme on le faisait au Moyen-âge, si on en reste là, on risque de dire des bêtises d'une violence inouïe. » P. Gaultier de Chaillé, <https://catechese.catholique.fr/outils/conference-contribution/310140-nommer-le-lieu-du-combat-spirituel/>

3 « Sa propre chair, le diable et le monde, voilà les tentateurs du monde. » Saint Thomas d'Aquin, *Explication du Notre Père*, n°80.

4 Cf. Romano Amerio, *Iota Unum*, NEL, 1987, §107 p. 212. Sur la décision venant de Rome : Paul VI, Constitution apostolique *Pœnitementi*, 17 février 1966.

5 Mentionnons aussi le livre célèbre de Clive Staple Lewis, *Tactique du diable*, titre original : *The Screwtape Letters*. Ce livre décortique avec finesse de multiples petits travers par lesquels on tombe de petites infidélités en grands manquements. Très bonne lecture de Carême, avec le *Combat spirituel* de Lorenzo Scupoli et tant d'autres.

6 « Malheureux donc le peuple qui ne reconnaît pas ce Dieu. Il ne laisse pas pourtant de jouir d'une certaine paix qui n'a rien de blâmable en soi mais il n'en jouira pas à la fin, parce qu'il n'en use pas bien avant la fin. Or, nous chrétiens, c'est notre intérêt qu'il jouisse de la paix pendant cette vie ; car, tant que les deux cités sont mêlées ensemble, nous nous servons aussi de la paix de Babylone, tout en étant affranchis de son joug par la foi et ne faisant qu'y passer comme des voyageurs. C'est pour cela que l'Apôtre avertit l'Église de prier pour les rois et les puissants du siècle, « afin, dit-il, que nous menions une vie tranquille en toute piété et charité » (I Cor 15, 28). » Saint Augustin, *La cité de Dieu*, livre 19 c.26.

7 On peut faire à cet égard le rapprochement entre ce constat et ceux de Guillaume Cuchet sur la crise de la prédication de la pénitence et des fins dernières, cf. Guillaume Cuchet, *Comment notre monde a cessé d'être chrétien*, Seuil, 2018, cc.5-6.

Saint Vincent, apôtre des futurs évêques ! par l'abbé Vincent Gélinau

L'arrivée à Saint-Lazare en 1632 annonce des beaux jours pour l'œuvre de M. Vincent. Dès l'année suivante, la bulle *Salvatoris nostri* confère à sa congrégation une sécurité juridique. Son zèle pour les missions dispose maintenant d'un fondement stable.

En unissant le prieuré de Saint-Lazare à la Congrégation de la Mission, l'évêque de Paris fixait une obligation : recevoir les ordinands du diocèse à une retraite de quinze jours pour les préparer à l'ordination. Cette mesure associait la jeune congrégation à une mesure importante du concile de Trente, la réforme du clergé. Rapidement, les exercices aux ordinands portèrent de bons fruits. Ils formaient un jeune clergé exemplaire, mais se posait le problème de la persévérance. Les jeunes prêtres, au contact de leurs aînés moins fervents, perdaient le zèle sacerdotal.

Questionné à ce sujet par un de ces jeunes prêtres, M. Vincent trouve rapidement la solution à ce problème délicat : les conférences des mardis.

Les conférences du mardi : une trouvaille pour assurer la persévérance du zèle sacerdotal

L'inspiration lui vient de loin : les fameuses conférences des Pères du désert, qui soutenaient leur ferveur par des entretiens spirituels que la Tradition nous a transmis. L'évêque approuve aussitôt ce projet. Providentiellement, parmi les derniers retraits, certains jeunes prêtres ont souhaité le remercier et se sont mis à sa disposition pour prêcher une mission. Il les envoie auprès d'ouvriers dans le faubourg Saint-Antoine. Venant les visiter, il expose à chacun son idée. Tous accueillirent le projet avec enthousiasme et, deux jours plus tard, le 13 juin 1633, eu lieu la première conférence.



*Jacques-Bénigne Bossuet,
auditeur des conférences du
mardi*

Parmi les auditeurs de cette première conférence se trouvaient des prêtres appelés à jouer un rôle important : Jean-Jacques Olier, le futur fondateur de Saint-Sulpice, Nicolas Pavillon, futur évêque d'Alet, Antoine Godeau, futur évêque de Grasse, François Perrochel, destiné à l'être à Boulogne. M. Vincent leur parle de l'excellence du sacerdoce qui les consacre totalement au service de Dieu, les exhortant à rester toujours fidèles à l'esprit de leur vocation. Il veut que ce groupe de prêtres exemplaires devienne un levain dans le clergé de France, qu'ils puissent s'entraider à progresser dans la vertu et qu'ils imitent le Sauveur dans son amour des pauvres. Toujours concret, il leur fixe un règlement de vie avec prières, lectures et la conférence toutes les semaines.

Après un mois de réflexion, ils se retrouvent, un peu plus nombreux, le 9 juillet. Y sont réglés les détails pratiques, en particulier le choix du mardi qui va donner son nom à cette pieuse assemblée, dont Vincent était l'âme.

Rapidement, la Conférence devient à la mode. Tous les ecclésiastiques de mérite veulent en faire partie. Richelieu veut même en savoir plus et vérifier qu'elle ne lui porterait pas ombrage. Rassuré par l'humble prêtre, il termine l'entrevue en demandant une liste de noms de prêtres de la conférence dignes de l'épiscopat. Tout simplement, notre saint lui donne quelques noms mais garde ensuite le secret sur cette entrevue, ne voulant pas attirer aux conférences ambitieux et intrigants.

Cette belle œuvre, née du zèle pour la sanctification du clergé, permit à notre saint de susciter des missions pour les pauvres de Paris, pendant que ses fils s'occupaient des pauvres des campagnes. Mais le rayonnement des conférences fut bien plus grand : il en sortit 23 évêques et archevêques, et d'innombrables vicaires généraux, archidiacres, chanoines, curés, directeurs de séminaire, supérieurs, visiteurs et confesseurs de religieuses.

Bossuet témoignera : « Élevés au sacerdoce, nous eûmes le bonheur d'être associés à cette compagnie de vertueux ecclésiastiques, qui s'assemblaient toutes les semaines pour conférer ensemble des choses de Dieu : Vincent fut l'auteur de ces saintes Assemblées, il en était l'âme. Jamais il n'y parlait que chacun de nous ne l'écoutât avec une insatiable avidité, et ne sentît en son cœur que Vincent était un de ces hommes dont l'Apôtre dit : Si quelqu'un parle, qu'il paraisse que Dieu parle par sa bouche¹. »

¹ Lettre de Bossuet du 2 août 1702 au pape Clément XI, demandant la béatification de Vincent de Paul.

Horaires de la Semaine Sainte

CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE - 37 RUE DU MARÉCHAL JOFFRE - 78000 VERSAILLES

Dimanche des Rameaux - 29 mars Messes basses à 8h, 9h, 12h15 et 18h30 Bénédiction des rameaux à 10h15 suivie de la Grand-messe chantée Vêpres et Salut à 17h30		Jeudi Saint Messe vespérale à 19h suivie de l'adoration jusqu'à minuit	Dimanche de Pâques - 5 avril Messes basses à 8h00, 9h00 et 12h00 Grand-messe solennelle à 10h15 Vêpres et Salut à 17h30 Pas de messe à 18h30
Lundi Saint Messes à 7h25 et 19h Mardi Saint Messes à 7h25 et 19h Mercredi Saint Messes à 7h25 et 19h		Vendredi Saint - Jeûne et Abstinence Chemin de Croix à 14h30 et 17h30 Fonction liturgique à 19h00	Confessions Lundi à jeudi de 17h30 à 19h Jeudi de 21h à 23h Vendredi 15h30 à 19h Samedi 10h30 à 12h
		Samedi Saint Office des Ténèbres à 8h30 Vigile pascale à 22h00	

CHAPELLE DE L'ENFANT-JÉSUS - LA CROIX NOTRE-DAME - 78450 VILLEPREUX

Dimanche des Rameaux - 29 mars Messes basses à 8h30 et 12h Bénédiction des rameaux à 10h suivie de la Grand-messe solennelle		Jeudi Saint Office des Ténèbres à 8h30 Messes vespérales à 16h et 19h puis adoration jusqu'à minuit	Dimanche de Pâques - 5 avril Messe basse à 8h30, 12h Messe solennelle à 10h
		Vendredi Saint - Jeûne et Abstinence Office des Ténèbres à 8h30 Chemin de Croix à 14h45 Fonction liturgique à 16h	Confessions Jeudi et vendredi de 10h30 à 12h Jeudi de 18h à 23h Vendredi de 15h30 à 16h Samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 17h
Lundi Saint Messe à 7h15 Mardi Saint Messe à 7h15 Mercredi Saint Messe à 7h15		Samedi Saint Vigile pascale à 22h00	

CHAPELLE DE L'ÉCOLE SAINT-BERNARD - 5 RUE DE CHAPONVAL - 78870 BAILLY

Lundi Saint Messes à 9h et 11h50	Mardi Saint Messe à 9h	Mercredi Saint Messes à 6h et 11h50
---	-------------------------------	--

CHAPELLE SAINT-HUBERT - 10 RUE DE LA HAIE-AUX-VACHES - 78690 LES ESSARTS-LE-ROI

Dimanche des Rameaux - 29 mars Messe basse à 8h30 Bénédiction des rameaux à 9h30 suivie de la Grand-messe chantée		Jeudi saint Messe vespérale à 18h30 suivie d'une heure d'adoration	Dimanche de Pâques - 5 avril Messe chantée à 10h
		Vendredi Saint - Jeûne et Abstinence Chemin de Croix à 17h45 Fonction liturgique à 18h30	Confessions Jeudi de 17h30 à 18h30 et pendant l'adoration du T.S.S. Vendredi de 17h15 à 17h45 Samedi de 15h30 à 17h30
Mercredi Saint Messe à 18h30		Samedi Saint Vigile pascale à 22h00	

Pas de confessions pendant les offices

Les sept péchés capitaux ou ce mal qui nous tient tête,

Lu par l'abbé Nicolas Cadiet

« Bienheureux ceux qui savent rire d'eux-mêmes, ils n'ont pas fini de s'amuser ! »

Les auteurs spirituels recommandent de travailler à se connaître soi-même, cela n'implique pas nécessairement d'interminables introspections ou des traités de psychologie appliquée. Le livre du père Pascal Ide a pour but de nous aider à nous connaître en faisant passer la pilule de cette déception par beaucoup d'humour et de finesse. Publié en 2003, il puise cependant dans la tradition la plus antique de la théologie spirituelle.

Après la grande période des persécutions aux débuts de la vie de l'Église, la voie royale de la sanctification ne fut plus le martyre mais la vie ascétique des Pères du Désert. En Égypte, en Palestine, en Syrie nombreux furent ceux qui cherchèrent les moyens les plus radicaux de devenir des saints. Il a résulté de leurs expériences, essais mais aussi échecs, une somme de doctrine spirituelle que l'Église a transmise fidèlement.

Parmi les observations de ces spécialistes de la vie spirituelle, il y eut la doctrine des péchés capitaux : ces grandes tendances désordon-

PASCAL IDE
en collaboration avec LUC ADRIAN

LES 7 PÉCHÉS CAPITAUX ou ce mal qui nous tient tête

MAMÉ

nées de l'âme qui sont à la source de multitudes d'autres péchés, de sorte qu'en s'attaquant à la tendance principale en chacun de nous, on affaiblit toute la luxuriante végétation de nos mauvaises habitudes. Le déploiement de la théologie spirituelle a profité des apports de la philosophie scolastique (cf. le De malo de saint Thomas avec ses analyses des sept péchés capitaux), mais aussi de la psychologie contemporaine.

C'est de toute cette tradition que se sert le père Ide pour décortiquer chacun des sept péchés capitaux : mécanismes psychologiques de ces tendances, manières diverses dont elles se déploient en multiples péchés, masques de vertus qu'elles se donnent pour se dissimuler, ainsi que les remèdes.

L'auteur est docteur en médecine, philosophie et théologie ; ne voyons pourtant pas dans ce volume un recueil scientifique, érudit, ardu et fastidieux ; c'est exactement le contraire ! Et il faut saluer la grande simplicité avec laquelle il dispense discrètement le fruit de longues études. Mais si on peut aborder l'ouvrage sans craindre les maux de tête, il faut pourtant laisser de côté une bonne part de son amour propre pour accepter de se reconnaître dans les mille petits travers dénoncés avec finesse. Sans cette simplicité, il nous serait bien difficile de faire un sincère examen de conscience, nécessaire pour progresser réellement.

Pascal Ide et Luc Adrian, *Les 7 péchés capitaux ou ce mal qui nous tient tête.*, Mame-Edifa 2003

Foyers Ardents

Pour nos familles, une revue disponible depuis dix ans

Thèmes variés, rubriques s'adressant aux différents âges,
le prix d'abonnement papier est extrêmement faible : 25 € pour 6 numéros de 44 pages
et notre revue est consultable sur notre site <https://foyers-ardents.org/>

Les vitraux de la chapelle d'axe de la cathédrale Saint-Louis,

par Mme Louis-Marie Tilloy



On voit, dans la chapelle d'axe de la cathédrale Saint-Louis de Versailles, deux vitraux consacrés respectivement à l'Annonciation et à l'Assomption de Notre-Dame qui présentent un réel intérêt. Construite au XVIII^e s., l'église (qui ne devint cathédrale qu'en 1802) avait alors été dotée de verrières incolores comme c'était devenu la norme depuis le XVII^e s.

C'est sous Louis-Philippe que la lumière entrant dans cette église commença à être colorée. En effet, le début du XIX^e s. fut marqué par le retour en grâce des chefs d'œuvre du Moyen Âge. Dans ce contexte, on entreprit de retrouver les savoir-faire nécessaires à la confection de vitraux colorés. À la même époque, le directeur de la

manufacture de porcelaine de Sèvres, Alexandre Brongniart (le fils de l'architecte de la Bourse), géologue et chimiste, cherchait à diversifier la production de cet établissement et à perfectionner ses procédés techniques. Il mit au point de nouveaux oxydes métalliques supportant de très hautes températures, utilisables sur la porcelaine et sur le verre. C'est ce qui le conduisit à ouvrir, dans la célèbre manufacture, un atelier de peinture sur verre en 1827. C'est là qu'ont été réalisés les vitraux qui nous intéressent.

Il ne s'agissait pas d'imiter les vitraux du XIII^e s. Ceux-ci étaient composés d'une multitude de petits morceaux de verre colorés dans la masse, liés par des baguettes de plomb. Les scènes étaient circonscrites dans des médaillons disposés sur des fonds de semis décoratifs. Brongniart concevait pour sa part les vitraux comme des tableaux : il fit appel à des peintres de renom pour fournir les « cartons » destinés à être reproduits par les verriers. Pour bénéficier de la plus large palette de couleurs possible, la manufacture privilégia la technique des « émaux », mélanges colorés vitrifiables apposés au pinceau sur le verre incolore avant cuisson.

Tout cela produit des effets bien identifiables sur les vitraux dont il est ici question : les scènes sont de grand format, composées comme des tableaux. Dans la scène de l'Annonciation par exemple, Achille Devéria, le cartonnié, a habilement tiré parti de la verticalité du format pour figurer Dieu le Père entouré d'anges, penché vers la terre. La colombe du Saint-Esprit, rayonnant de lumière, occupe le centre de la composition, tandis qu'en bas, la Vierge Marie s'incline devant la volonté de Dieu exprimée par l'archange.

Au niveau technique, l'emploi de verre émaillé est manifeste dans presque toutes les parties de ces vitraux. En effet, on observe des changements de couleurs qui ne coïncident pas avec des baguettes de plomb, mais aussi que la translucidité des vitraux laisse à désirer. Car les émaux obscurcissent davantage le verre que ne le fait le verre teint dans la masse.

Une observation attentive conduit néanmoins à remarquer que les rouge et bleu dont Notre-Dame est vêtue sont beaucoup plus lumineux. On aimerait que ce choix résultât d'une intention symbolique, mais il n'est pas bien sûr que les peintres de la manufacture aient songé à traduire la limpidité de l'âme de l'Immaculée...

Les vitraux sortant de la manufacture de Sèvres étaient très onéreux, notamment en raison du niveau de rémunération des peintres, de sorte que la famille royale fut à l'origine de la plupart des commandes.

Pour ce qui est de la cathédrale de Versailles, ces vitraux résultent du vœu fait par les paroissiens à l'époque de la grande épidémie de choléra qui frappa l'Europe autour de 1832. Ils promirent un nouveau décor pour la chapelle de la Vierge si la paroisse était épargnée (le vœu est rappelé par une plaque située sous la verrière de l'Annonciation). Exaucés, ils installèrent une statue en marbre de Notre-Dame dans une gloire au-dessus de l'autel, et commandèrent le vitrail de l'Annonciation à Sèvres. Mais c'est Louis-Philippe qui offrit celui de l'Assomption qui en forme l'indispensable complément.

Quant à l'atelier de peinture sur verre de Sèvres, il ferma après la révolution de 1848. Ces deux verrières, toujours en place, forment donc de rares exemples de cette brève production.

Calendrier trimestriel - Dates à retenir

PÈLERINAGE DES PÈRES DE FAMILLE - SAMEDI 21 MARS
d'Épernon à Chartres

PÈLERINAGE DES ÉTUDIANTS - SAMEDI 28 MARS
Forêt de Saint-Germain

COMMUNIONS SOLENNELLES DES JEUNES FILLES
Samedi 16 mai à 10h au prieuré

COMMUNIONS SOLENNELLES DES GARÇONS
Samedi 30 mai à 10h au prieuré

PREMIÈRES COMMUNIONS
Samedi 6 juin à 10h au prieuré

PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU DANS LES RUES DE VERSAILLES
Dimanche 7 juin à 16h

KERMESSE DU PRIEURÉ ET DE L'ÉCOLE
Dimanche 14 juin à Villepreux

RÉCOLLECTIONS MENSUELLES

Pour les messieurs - les mercredis 1^{er} avril, 6 mai et 3 juin
6h Messe, 6h30 Méditation, 6h50 Café

Pour les mères de famille - les jeudis 7 mai et 4 juin
9h Messe, 9h35 Café, 9h55 Conférence, 10h40 Chapelet

ADORATION DU SAINT-SACREMENT

Vendredi 5 juin à Notre-Dame de l'Espérance de 20h à 23h,
garde d'honneur par le MCF

Vendredi 19 juin : Adoration perpétuelle à Bailly de 12h30 à 16h40, à Villepreux de 18h à 22h

CONFÉRENCE À 20 H 30 AU PRIEURÉ

Lundi 11 mai : *L'EVARS, quelle position prendre ?*
par M. Hervé Bigeard

QUÊTES IMPÉRÉES

15 mars : quête pour les écoles

19 avril : quête pour les séminaires